

PARTENAIRES KEYCONET



www.bmukk.gv.at



<http://www.ond.vlaanderen.be/wegwijs/AKOva>



<http://www.education.gouv.fr/>



<http://www.juntadeandalucia.es/>



<http://www.ncca.ie/>



<http://www.eitsa.ee/en/>



<http://ife.ens-lyon.fr/ife>



<http://www.eiesp.org>



www.uned.es



<http://www.ie.uminho.pt/>



<http://www.ie.ul.pt>



<http://www.uv.uio.no/pfi/english/>



<http://www.cicero.fi>



<http://www.ja-ye.eu>



<https://www.jyu.fi/en/>



education.gov.mt

KeyCoNet compte par ailleurs plus d'une centaine de **membres associés** représentant des parties prenantes du domaine éducatif dans toute l'Europe.



www.keyconet.eun.org



#Keyconet



Key Competence Network on School Education - KeyCoNet



Le projet KeyCoNet a été financé avec le concours du programme de la Commission européenne sur l'apprentissage tout au long de la vie. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission décline toute responsabilité quant aux usages qui pourraient être faits des informations qu'elle contient.



- **Aider les enseignants** – Comme ce sont les enseignants qui jouent un rôle pivot dans la mise en œuvre des compétences clés, des moyens pour assurer leur formation continue devraient être une priorité. Les enseignants doivent aussi être considérés comme des partenaires décisifs et associés à la formulation, au suivi et à l'évaluation des politiques et des réformes sur les programmes scolaires qui s'élaborent.

La formation initiale des enseignants devra évoluer pour être en phase avec les compétences clés. Mais, pour toutes sortes de raisons, les réformes sur la formation des maîtres sont à la traîne. À l'heure où les pays font des efforts pour approfondir et soutenir les réformes sur les compétences clés, cela doit constituer une priorité.

Alors que les technologies jouent un rôle de plus en plus important et utile dans l'enseignement, la formation des enseignants, corrélée à l'intégration des TIC, doit répondre aussi bien aux besoins pédagogiques qu'aux aspects techniques.

- **Développer les occasions de travail en réseau et de collaboration** – Dans l'organisation classique des établissements scolaires, les enseignants sont souvent isolés dans leur classe et ils ont peu d'occasions d'échanger des idées et des réflexions. Des réseaux d'enseignants, que ce soit en ligne ou en face à face, peuvent non seulement aider à l'apprentissage entre pairs mais aussi stimuler l'innovation.

La collaboration avec des partenaires extérieurs aux systèmes scolaires est elle aussi essentielle pour que l'enseignement et l'apprentissage reflètent les enjeux de la vie réelle et associent l'apprentissage formel, non formel et informel. Une collaboration avec des chercheurs a également son importance.

- **Renforcer les soutiens politiques** – Il peut y avoir plusieurs stratégies pour renforcer les soutiens et la pérennité sur le plan politique : par exemple s'assurer des appuis auprès de tout un éventail de parties prenantes, notamment les parents, les communautés économiques et culturelles et les syndicats d'enseignants. Des études montrant l'impact des approches par compétences sur l'apprentissage seront indispensables pour assurer des soutiens durables aux politiques.
- **Investir de manière stratégique** – Les réformes sur les compétences clés supposent des investissements conséquents en moyens humains et matériels. Une formation destinée à une 'équipe noyau' du corps enseignant, qui partagera ensuite son expérience avec d'autres collègues, peut être une judicieuse façon d'utiliser les moyens.

Le renouvellement et éventuellement la réorganisation des locaux scolaires supposent des dépenses conséquentes. Il faudra donc les planifier sur la durée. Alors que les établissements ne cessent de travailler pour rester en phase avec les besoins en TIC, certains pays ont réussi à modérer leurs dépenses grâce à des mesures invitant les élèves à apporter leurs propres équipements en classe. Mais il faudra encadrer et tester ces mesures dans différentes communautés, car les parents ne sont pas toujours disposés ou en mesure d'investir dans des appareils mobiles tels que des tablettes, *smartphones* ou ordinateurs portables ; et ces disparités risquent de créer des inégalités dans le système scolaire.

Pour approfondir les compétences clés et les rendre pérennes au **NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS**, il est peut-être important de :

- **Laisser du temps aux enseignants pour développer et approfondir leur pratique** – De nombreux enseignants ont l'habitude de privilégier un enseignement centré sur un contenu dans un seul domaine disciplinaire. Il leur faudra peut-être du temps pour changer leur perception sur la valeur des approches par compétences ; et également pour arriver à comprendre par eux-mêmes en quoi consistent les compétences clés et intégrer de nouvelles méthodes, comme l'apprentissage par projets, et des évaluations significatives. Les nouvelles façons d'entrer en relation avec des élèves, des parents et d'autres parties prenantes prendront aussi du temps.
- **Modifier les environnements d'apprentissage pour mieux favoriser l'apprentissage par projets et l'apprentissage interdisciplinaire** – Dans une certaine mesure, il ne sera sans doute pas trop difficile de modifier l'environnement de la classe pour permettre le travail et la recherche en collaboration et modifier les emplois du temps. Mais à long terme, il faudra peut-être aussi investir dans de nouvelles technologies ou réorganiser les locaux.
- **Améliorer les communications sur les objectifs pour disposer d'un soutien plus large** – Des processus participatifs associant les principales parties prenantes (enseignants, élèves, parents, collectivités et dirigeants d'entreprises) doivent avoir lieu régulièrement pour s'assurer un soutien durable et recueillir des avis sur la façon dont les approches doivent évoluer. Le travail en réseau et la collaboration parmi les enseignants et les collectivités locales sont eux aussi essentiels à la poursuite des réformes au niveau des établissements.
- **Faire des compétences clés une priorité dans les projets d'école ou d'établissements** – Les projets d'école définissent des priorités et des intentions, et fournissent une façon d'évaluer les progrès et d'identifier les domaines à améliorer. Ces projets doivent aussi refléter les avis des enseignants, des élèves et des parents sur la mise en œuvre des compétences clés.
- **Assurer un suivi et des évaluations au niveau de l'établissement** – Les données qualitatives et quantitatives sur la prestation des apprenants et des établissements permettront aux chefs d'établissement de déterminer ce qui fonctionne bien et de savoir où il faut apporter des rectifications.





ORGANISER LES RÉFORMES

Les pays qui, outre l'approfondissement et la pérennisation de la pratique, ont fait quelques progrès, chercheront aussi à développer les réformes dans d'autres établissements et dans tous les programmes scolaires. Les décideurs et les chefs d'établissement qui introduisent aujourd'hui des réformes sur les compétences clés auront l'avantage de pouvoir apprendre des pionniers.

Au **NIVEAU DE LA DÉFINITION DES POLITIQUES**, il peut être important de :

- **Participer à des réseaux internationaux de définition de politiques** – Les réseaux internationaux sont vitaux pour l'apprentissage entre pairs au niveau de la définition de politiques : ils servent à constituer un socle de témoignages sur ce qui a marché, pour qui et dans quelles circonstances. Inévitablement, il faudra adapter ces politiques aux contextes locaux. Les réseaux doivent par conséquent déterminer les principes communs favorables à une mise en place efficace des réformes, plutôt que de chercher à mettre au point 'la' recette du succès.
- **Faire des investissements stratégiques en moyens humains et matériels** – Dans de nombreux cas, les pays et les régions qui en sont aujourd'hui aux premiers stades des réformes sur les compétences clés disposent de moins de moyens. Il faudra qu'ils prennent des décisions stratégiques sur la manière de tirer profit de ressources limitées pour la formation professionnelle et les réformes afin de développer la formation des maîtres. Des investissements dans des supports et des modèles pédagogiques de qualité seront également importants.

Les établissements qui en sont encore au tout début dans l'intégration des compétences clés auront elles aussi d'incomparables opportunités et difficultés.

Au **NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS**, il peut-être important de :

- **Promouvoir l'apprentissage entre pairs entre établissements** – Les écoles qui en sont maintenant au tout début de la mise en œuvre de nouveaux programmes scolaires et/ou de nouvelles initiatives pour les compétences clés peuvent profiter des expériences d'autres établissements qui ont piloté de nouvelles approches par compétences et apprendre comment ils ont fait pour instaurer ces changements.
- **Répondre aux sceptiques** – Dans certains cas, il arrive que les établissements et les enseignants aient évité d'adopter des réformes parce qu'ils doutaient de la valeur de l'approche par compétences clés. Les dirigeants de ces établissements sont confrontés à d'autres difficultés. Une communication efficace, offrant notamment des occasions d'échanger et de donner son avis, sera indispensable.

RECOMMANDATIONS DESTINÉES À LA COMMISSION EUROPÉENNE

Il peut être souhaitable que la Commission européenne prenne plusieurs mesures pour promouvoir les réformes sur les compétences clés.

Au **NIVEAU EUROPÉEN**, il peut être important de :

- **Soutenir les activités de travail en réseau** – Des activités en réseaux pour développer les compétences clés, qui permettent une fécondation croisée et des échanges entre pairs sur les expériences et la mise en œuvre, doivent être favorisées. Ces échanges pourront capitaliser sur des réseaux de parties prenantes déjà établis.
- **Favoriser l'apprentissage entre pairs** – Des activités de jumelage entre établissements ayant trait au développement des compétences clés en Europe renforceront les occasions d'apprentissage entre pairs.
- **Partager les exemples de bonnes pratiques** – Des exemples d'Europe et d'ailleurs pourraient partir d'un ensemble de critères bien définis sur les bonnes pratiques. Ceci est important pour chacune des huit compétences clés mais il faut accorder une attention particulière aux bonnes pratiques dans l'enseignement et à l'évaluation des compétences transversales, car c'est un domaine où les enseignants sont moins formés et moins expérimentés, et disposent de moins d'outils. La Commission pourra éventuellement proposer sur son site des vidéos comportant des exemples d'enseignement et d'évaluation efficaces ainsi que des outils d'aide qui pourront être adaptés à différents contextes. Leur disponibilité doit être communiquée à tous les niveaux.
- **Suivre les progrès sur la durée** – Les compétences clés représentent un changement fondamental et profond dans la théorie et la pratique de l'éducation et à ce titre, il sera important de suivre les progrès dans leur mise en œuvre sur la durée. Cela peut supposer des enquêtes internationales périodiques auprès des parties prenantes (par exemple tous les trois à cinq ans) et/ou des études traitant d'aspects précis de la mise en œuvre tels que les changements apportés à la formation initiale des maîtres. Ces études peuvent partir des premiers travaux de KeyCoNet pour établir des stratégies et des pratiques sur les compétences clés en Europe.
- **Planifier les besoins futurs** – Les réformes menées dans le cadre des politiques européennes sur les compétences clés doivent s'articuler avec une perspective de prévision, et montrer le bien-fondé des compétences actuelles pour préparer les élèves, en identifiant les difficultés et besoins futurs.





CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE KEYCONET POUR RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

Le cadre de référence européen pour les compétences clés a été défini dans la Recommandation sur les compétences clés pour un apprentissage tout au long de la vie, adoptée par le Parlement européen et le Conseil en décembre 2006. Ce cadre identifie huit compétences clés et divers thèmes transversaux – qui associent des savoirs, des compétences et des attitudes – considérés nécessaires à l'épanouissement et au développement personnels, à la citoyenneté active, à l'insertion sociale et à l'emploi au 21^e siècle.

Le cadre de compétences clés, qui met l'accent sur l'application des connaissances dans des situations de la vie réelle, constitue une innovation importante par rapport aux approches traditionnelles, fondées sur des contenus disciplinaires, enseignés et évalués de manière discrétionnaire. Des changements aussi profonds dans la pratique en classe nécessitent des politiques globales et cohérentes aux niveaux des pays, des régions, des communes et des établissements scolaires, des investissements et des soutiens humains et matériels, ainsi que du temps pour que les enseignants changent d'attitude et élaborent de nouvelles approches et pratiques pédagogiques. La Commission européenne a par ailleurs un rôle essentiel à jouer pour accompagner ces évolutions et promouvoir un apprentissage par coopération entre pairs au niveau international.

Le Réseau européen de Politiques pour l'intégration des compétences clés dans l'enseignement scolaire (KeyCoNet) a été lancé en 2012 avec pour mission d'analyser et de repérer des stratégies

émergentes de mise en place des compétences clés dans l'éducation dans toute l'Europe, et de rédiger des recommandations afin de renforcer la réflexion et la pratique dans différents contextes nationaux. Ceci est le résumé du rapport qui expose les dernières préconisations du Réseau. Il part des constats recueillis dans la littérature scientifique, des analyses par pays, des études de cas, des visites d'études et d'échanges, des consultations d'experts nationaux, ainsi qu'une consultation publique en ligne qui a rassemblé les avis des parties prenantes du monde de l'éducation.

Après avoir brièvement résumé ce qu'est l'approche par compétences clés et quelles sont ses implications pour l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation des acquis, ce rapport expose l'état actuel des théories et de leur application et propose des recommandations pour, d'une part, faciliter et approfondir une éducation fondée sur les compétences clés (d'importants progrès ayant déjà été accomplis) et, d'autre part, pour adapter les réformes en matière de compétences clés aux divers contextes nationaux et locaux. Il comprend aussi des recommandations au niveau européen.



Auteurs : Janet Looney, Alain Michel (Institut Européen d'Éducation et de Politique Sociale)

Rédactrice : Caroline Kearney (European Schoolnet)

Éditeur : European Schoolnet, Rue de Trèves 61, B-1040 Bruxelles
www.europeanschoolnet.org

Date de publication : novembre 2014



Une licence « Attribution 3.0 non transposé Creative Commons » a été attribuée à cet ouvrage (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>)

CADRES D'ACTION

Bien qu'aucun pays n'ait accompli de virage complet vers une éducation basée sur les compétences, plusieurs des pays partenaires de KeyCoNet ont réalisé des progrès notables. Parmi ces stratégies, on peut citer :

- **Des cadres juridiques pour les compétences clés** – L'existence de textes législatifs ou réglementaires offre une meilleure visibilité des compétences clés et contribue à clarifier les priorités des gouvernements pour l'éducation.
- **De nouveaux cadres pour les programmes scolaires basés sur les compétences** – La plupart des pays ont défini des compétences clés dans un cadre transdisciplinaire, tandis que d'autres ont ajouté des compétences à des domaines particuliers de programmes existants. Les différentes approches reflètent des conceptions politiques qui prévalent sur l'éducation, ainsi que des traditions bien ancrées.
- **Des partenariats nouveaux et innovants, des projets pilotes** – Des ministères nationaux, des fondations privées et des associations à but non lucratif ont lancé toutes sortes de projets et d'initiatives pour tester les nouvelles méthodes d'enseignement et d'évaluation dans un domaine de compétences clés, voire dans plusieurs. Dans quelques cas, la collaboration avec les parties prenantes à l'intérieur du système éducatif ou à l'extérieur a été fondamentale pour permettre des approches basées sur les compétences.
- **Des financements dédiés** – Ces initiatives n'auraient pas réussi à voir le jour sans financements spécifiques, consacrés à l'élaboration de nouveaux projets, au développement professionnel des enseignants ainsi qu'aux moyens matériels nécessaires. Des fonds sociaux européens ont apporté leur concours au développement d'initiatives sur les compétences

clés dans plusieurs pays. Mais le manque de financements a été cité comme un obstacle au changement.

- **Développement des capacités professionnelles** – La formation professionnelle s'avère indispensable aux enseignants pour qu'ils puissent intégrer de nouvelles pratiques d'enseignement et d'évaluation. La mise à disposition d'outils, de modèles, de guides, élaborés à un niveau central sont une autre manière d'aider les enseignants à faire évoluer leurs pratiques. Les retours sur leurs pratiques s'avèrent bénéfiques pour les enseignants. Les chefs d'établissement et les inspecteurs gagnent aussi à bénéficier de formations professionnelles adaptées.
- **Suivi et évaluation des nouvelles initiatives** – Chacune des initiatives présentées dans les études de cas KeyCoNet comporte une évaluation sur leur mise en œuvre et leur impact. Les indicateurs de retombées positives sur l'enseignement et l'apprentissage, qui sont manifestes, ont également été décisifs pour ancrer les initiatives dans la durée et sécuriser les financements.

Les études de cas de KeyCoNet et la consultation publique en ligne mettent en lumière d'une part l'importance de ces stratégies pour aider les établissements à introduire des programmes fondés sur les compétences clés, d'autre part celle d'une direction d'établissement efficace. En effet, les responsables d'établissements qui ont le mieux réussi sont ceux qui ont communiqué clairement leurs objectifs en matière de compétences clés et les ont intégrés au premier plan de leur projet d'établissement. Ils ont également établi des liens directs avec des communautés économiques et culturelles de leur environnement. Les enseignants ont été impliqués à chaque étape du changement et ont eu l'occasion de se former et d'apprendre de leurs pairs.

CONSULTATION PUBLIQUE KEYCONET

PROFIL DES RÉPONDANTS

5 615 répondants originaires de 29 pays dont :



Comme cette consultation ne repose pas sur des échantillons aléatoires, le biais lié à l'auto-sélection des répondants doit être pris en compte. Il faut aussi noter que le nombre de répondants est inégal d'un pays à l'autre.

PROGRÈS DANS LA DÉFINITION ET L'INTÉGRATION DES COMPÉTENCES CLÉS DANS LES DIRECTIVES DES PROGRAMMES SCOLAIRES NATIONAUX

Selon les
ENSEIGNANTS



86 %

déclarent que les compétences clés sont définies dans les orientations de leurs programmes nationaux

66 %

déclarent qu'elles font également partie des orientations de leurs programmes nationaux

Selon les
PROFESSEURS PRINCIPAUX



91 %

déclarent que les compétences clés sont définies dans les orientations de leurs programmes nationaux

73 %

déclarent qu'elles font également partie des orientations de leurs programmes nationaux

UNE AMÉLIORATION EST NÉCESSAIRE EN TERMES DE COLLABORATION ET DE COMMUNICATION

Selon les
ENSEIGNANTS



36 %

pensent que la collaboration et le travail en réseau ont été un moyen de formation professionnelle des enseignants

18 %

des enseignants indiquent que leur établissement a noué des contacts avec la collectivité en général pour faciliter la mise en œuvre des compétences clés

Selon les
APPRENANTS



65 %

disent que leurs enseignants leur ont expliqué à quoi servent les compétences clés et quels sont leurs objectifs

Selon les
PARENTS



21 %

des parents indiquent avoir participé à des discussions sur l'éducation par compétences

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE

Plus de 5 600 personnes originaires de 29 pays ont répondu à la consultation publique en ligne, dont 3 451 enseignants, 468 professeurs principaux, 768 élèves, 652 parents et 276 autres parties prenantes (dont par exemple des représentants de ministères, d'universités, d'organismes de formation des enseignants, des inspections académiques, d'organisations non gouvernementales, etc.). Comme cette consultation ne repose pas sur des échantillons aléatoires, le biais dû à l'auto-sélection des répondants doit être pris en compte. Il faut aussi noter que le nombre de répondants d'un pays à l'autre est inégal : par exemple, certains pays sont nettement mieux représentés (Roumanie, Espagne, Portugal, Pologne et France). Néanmoins, les réponses ont le mérite de présenter toutes sortes de points de vue.

Un très grand nombre d'enseignants et de professeurs principaux de tous les niveaux et dans la plupart des pays s'accordent pour dire que dans les orientations de leurs programmes nationaux, les compétences clés sont définies et intégrées. Les professeurs principaux de même que leurs collègues enseignants déclarent avoir adopté une approche stratégique pour mettre en œuvre les compétences clés dans les programmes scolaires, y compris dans la formation professionnelle (58 %), et que les compétences clés sont prises en compte dans les projets de développement scolaires (50 %), et les formations aux TIC (50 %).

Des signes de progrès sont également manifestes dans les changements de pratique en classe. Les élèves interrogés confirment qu'un enseignement comportant des discussions et des dialogues en classe ouverte (65 %), des travaux par projets (63 %), un apprentissage basé sur des jeux (48 %) et d'autres méthodes considérées encore plus innovantes, étaient utiles pour apprendre les compétences clés. Il y a 59 % des élèves qui répondent que leurs compétences clés ont été évaluées par la totalité de leurs professeurs et 38 % disent que leurs compétences clés ont été évaluées par certains de leurs professeurs mais pas la totalité.



RECOMMANDATIONS

Les études de cas et la consultation publique en ligne signalent également des domaines où il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir la mise en œuvre des compétences clés. Les recommandations exposées ci-dessous suggèrent aux décideurs politiques et aux parties prenantes au niveau des établissements des façons d'approfondir les réformes en la matière.

Les pays en sont à des stades très différents dans l'intégration des compétences clés dans les programmes scolaires, dans l'implication des parties prenantes et l'investissement en enseignants et en moyens pour les écoles. La mise en œuvre dépend de facteurs tels que les priorités des politiques publiques, des contraintes en matière de ressources ainsi que les contextes historiques et institutionnels. Chaque établissement a des manières très différentes de travailler. Les recommandations exposées ici reconnaissent la diversité des contextes et du rythme auquel sont accomplis les progrès dans les différents pays, régions et établissements. C'est pourquoi elles commencent par s'adresser aux niveaux nationaux et régionaux où il y a déjà eu des progrès significatifs dans l'introduction des compétences clés. Mais il y reste encore du travail pour approfondir et soutenir ces réformes. Une deuxième série de recommandations répond au défi que représente l'échelonnement des réformes et concerne tout particulièrement les systèmes éducatifs et/ou les établissements à un stade initial de développement.

Les deux séries de recommandations concernent tous les pays, régions et établissements. On ne peut dire d'aucun pays qu'il a réussi à mettre durablement en place ces changements ni qu'il a développé des politiques dans tous les domaines curriculaires ou pour tous les niveaux scolaires. Les recommandations pour tous les niveaux (pays/régions et établissements) reposent sur des principes généraux, qui peuvent être adaptés (plutôt que copiés) dans des contextes très différents.

La série de recommandations définitives définit aussi des stratégies au niveau européen, qui visent à étayer la réforme sur les compétences clés tout au long de son application.

Mais les personnes interrogées notent des difficultés persistantes. La plupart indiquent la nécessité de collaborer davantage au sein des établissements et au-delà (seulement 36 % des enseignants estiment que la collaboration et le travail en réseau ont été utilisés comme moyen de développement professionnel ; 18 % des enseignants indiquent que leur établissement a noué des contacts avec la société dans son ensemble pour faciliter la mise en œuvre des compétences clés). Les enseignants comme les parents souhaitent améliorer la coopération entre les écoles et les familles. Ces deux groupes de parties prenantes expriment un net intérêt pour une interaction encore plus prononcée avec des chefs d'entreprise et des responsables sociaux.

L'amélioration de la communication a elle aussi sa place : 65 % des élèves disent que leurs enseignants leur ont expliqué l'objet et les buts des compétences clés : il en reste donc une minorité significative qui n'a pas eu d'explications sur ces approches. Seulement 21 % des parents indiquent avoir participé à des discussions sur l'éducation par compétences.

APPROFONDIR LES RÉFORMES ET ASSURER LEUR PÉRENNITÉ

Les pays ont introduit de nouvelles politiques et programmes scolaires et offert leur appui à des initiatives pilotes innovantes pour tester de nouvelles approches de l'enseignement, des apprentissages et de l'évaluation. L'important à présent sera d'élaborer des stratégies pour approfondir les réformes et les faire perdurer tant au niveau des politiques publiques qu'au sein des établissements.

Au **NIVEAU DES POLITIQUES PUBLIQUES**, il peut être important pour les responsables de :

- **Clarifier davantage les objectifs, d'approfondir les réformes curriculaires** – Les acteurs de l'éducation ont exprimé leur besoin d'une plus grande clarté, grâce à un vocabulaire plus précis sur les compétences clés, ainsi que dans les objectifs globaux et les documents d'appui. Les attentes sur l'acquisition et le perfectionnement des compétences clés doivent être claires et exposées à des niveaux convenant à des apprenants à des stades et à des âges différents.

Dans certains cas, l'introduction des compétences clés a été privilégiée à travers des initiatives extrascolaires, plutôt qu'à travers la scolarité elle-même. Mais les décideurs devront aussi prendre en compte la nécessité d'approches stratégiques pour assurer un changement systémique. Les programmes scolaires doivent être suffisamment souples pour inclure d'autres compétences qui ne font pas actuellement partie du cadre européen. Les futures réformes des programmes devraient porter en priorité sur des apprentissages qui ménagent du temps pour approfondir les approches basées sur les compétences.

- **Développer des cadres cohérents d'évaluation en amont et en aval** – De nouveaux outils et critères pour aider les enseignants à évaluer les compétences, à des fins à la fois sommatives et formatives, sont nécessaires. Les évaluations formatives en classe renforcent le questionnement en profondeur et suscitent de larges échanges, l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs, ainsi que les retours et les conseils sur la façon de s'améliorer. Dans l'évaluation sommative, des approches innovantes telles que les évaluations sur des dossiers réalisés par les élèves (portfolios) ou des évaluations en ligne permettent aux apprenants de démontrer des compétences et des processus de raisonnement complexes. Au travers des nombreuses mesures de la réussite des établissements et des apprenants au fil du temps, on obtient une idée plus claire des réalisations d'ensemble.

Les cadres généraux d'évaluation en amont et en aval comportent aussi l'auto-évaluation et l'inspection d'établissement. Bien que l'auto-évaluation ne soit pas exigée dans tous les établissements, cette approche peut aider les écoles à suivre les progrès de la mise en œuvre des réformes sur les compétences clés et à les adapter. L'inspection est une institution commune à plusieurs pays. Il est nécessaire de former les inspecteurs afin de mieux harmoniser leurs évaluations et leur permettre d'accompagner la mise en œuvre des compétences clés dans les établissements.



² Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Espagne, Suède et Royaume-Uni.